



S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail)

**En
formation continue**

Dates

Voir calendrier

Horaires

9h-12h30 & 13h30-17h00
Soit 14 heures de formation.

Lieu

Campus Provence-Ventoux
CFPPA
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et Tarif

Nous contacter

Intervenants pédagogiques :

Formateurs habilités : titulaires du
certificat de formateur SST à jour.

Campus

Provence-Ventoux

CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90

cfppa.carpentras@educagri.fr

<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>

<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de résultat sur
notre site internet.

Les objectifs pédagogiques - « Etre capable de... »

- Intervenir face à une situation d'accident du travail (domaine de compétences 1)
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise (domaine de compétences 2).

Public concerné et modes de financement

Tout public salarié d'entreprise

Mode de financement : VIVEA ; OCAPIAT, fonds propres de l'entreprise...

Pré-requis et conditions d'inscription

Communiquer en français

Si prise en charge OCAPIAT : Inscription via la plateforme au moins 7 jours avant le démarrage de la formation

Programme de formation

Le cadre juridique , le champ d'intervention du SST

Le rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise et dans l'organisation de la prévention .

Les risques professionnels dans une situation de travail

La maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

La protection de la victime

L'examen de la victime

Le message d'alerte

Les gestes de secours dans les situations suivantes : Saignement abondant, étouffement, malaise, brûlures, douleur empêchant certains mouvements, plaie qui ne saigne pas abondamment, victime inconsciente qui respire, victime qui ne respire plus.

Les modalités pédagogiques

Accueil, Présentation de la formation

Exposé interactif à partir du Plan d'Intervention SST et du plan d'action prévention

Démonstrations, Entraînement aux gestes, exercices de cas concrets

Support vidéo, audio, papier - Distribution de l'aide mémoire INRS ED4085

Méthodes d'évaluation

A partir d'une situation simulée d'un accident du travail, le candidat montre sa capacité à intervenir efficacement puis il répond à un questionnaire simple du formateur concernant les cadre réglementaire de l'activité du SST et les mesures de prévention qui pourraient être proposées dans cette situation d'accident du travail .

Grille de certification INRS - Organisme certificateur INRS / FORPREV.

Nombre de participants

Entre 4 et 10 personnes maximum.

Validation de la formation

Les stagiaires ayant suivi la formation reçoivent une attestation de compétences ainsi que le certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) valable 24 mois. Au-delà de cette date, un recyclage (MAC) devra être effectué pour maintenir la certification SST .

Contact : Elodie PITON 04 90 60 80 90
elodie.piton@educagri.fr

 *Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap.*

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.

Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perrri@educagri.fr

